

**19PP25****PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

LA GRILLE AGGIR

Contexte

Cette formation vise à apporter aux participants une aide méthodologique à la cotation de la « grille AGGIR », outil permettant d'évaluer l'autonomie d'une personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle est destinée aux médecins, infirmiers, aides-soignants ainsi que toutes personnes aidant les patients (ou résidents) dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Objectifs

- Maîtriser l'outil « grille AGGIR », outil permettant d'évaluer l'autonomie d'une personne âgée
- S'approprier les modalités d'évaluation
- Savoir coter chaque item de la grille AGGIR dans le respect des modalités prévues par le décret n° 2008-821 du 21 août 2008 (relatif au remplissage de la grille nationale AGGIR)

Programme

- Définition de la dépendance
- Analyse de la perte d'autonomie
- Les conditions de l'évaluation de la dépendance à l'aide de la grille AGGIR
- Les dix-sept items analysés par la grille AGGIR
- La cotation et l'utilisation des adverbess : « spontanément », « correctement », « habituellement » et « totalement »
- Détermination des Groupes Iso Ressources
- Etude de cas théoriques et application à des situations propres à l'établissement

Date(s) & Lieux :

16 mai 2019 - Montpellier**6 juin 2019 - Toulouse**

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

185 € - Adhérent**350 € - Non-adhérent**

Public :

Personnel médical, soignants.

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique sur support écrit
- Echanges avec les participants

Intervenants :

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.

